



À VOIR SUR VOTRE CHEMIN

Les collines bocagères d'Authon

Les haies ancestrales et plus récentes forment un paysage attrayant. Elles protègent les animaux et les cultures des vents violents et freinent le ruissellement des eaux de pluie, régulant ainsi les crues et luttant contre l'érosion. Sur le parcours, la faune et la flore sont riches et diversifiées. La haie est notamment constituée de châtaigniers, chênes, houx, charmes et hêtres auxquels se mêlent le chèvrefeuille des bois et l'églantier. Sur les talus poussent la digitale pourpre, la véronique petit chêne, le géranium sauvage et plusieurs espèces de fougères. Cette ambiance champêtre est agréablement complétée par le chant du pouillot véloce, du coucou ou de la mésange charbonnière, l'envol de la perdrix rouge et les nombreuses traces du lapin de garenne.

La Goguerie

Le château de la Goguerie domine un bel étang alimenté par les sources de la Rhone (ou Ronne). Le château actuel fut rebâti sous la Restauration par le Comte de Chamoy, de Charbonnières, qui en fit un rendez-vous de chasse. Il remplace un antique manoir qui était, vers 1535, la propriété de Marin d'Anceau, seigneur de Béthonvilliers et bailli d'Authon. Le dernier seigneur de Saint-Lubin fut Alexandre-Jean de Rohard, mousquetaire du roi.

Saint-Lubin-des-Cinq-Fonts

Dès le VI^{ème} siècle, des ermites évangélisèrent le Perche Gouet. Saint-Lubin fut l'un des premiers : il choisit ce lieu où coulaient cinq fontaines aux eaux bénéfiques pour bâtir une église. Longtemps la paroisse prospéra, puis déclina et fut réunie à Authon en 1836. Quelques années plus tard, la Comtesse de Charmoy fit abattre la nef et restaurer le chœur de l'église, dont l'abside circulaire est maintenant une chapelle.

Balisage	GR® itinéraires de Grande Randonnée	GRP® itinéraires de Grande Randonnée de Pays	PR itinéraires de promenade et de randonnée
Continuité de direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

Circuit agréé par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre d'Eure-et-Loir et balisé en jaune.



ACCÈS

Autoroute A 11 « L'Océane », sortie Brou / Nogent à Luigny
D 955 jusqu'à Beaumont-les-Autels, D5 Authon-du-Perche



HÉBERGEMENT/RESTAURATION

Meublés et chambres d'hôtes à Authon-du-Perche et dans les environs

Hôtels à Nogent-le-Rotrou et Vichères

Camping à Authon-du-Perche

Restauration et ravitaillement à Authon-du-Perche



CHARTRE DU RANDONNEUR

- Ne pas s'écarter des chemins balisés
- En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
- Respecter la nature et la propriété privée
- Ne pas abandonner ses débris
- Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse
- En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
- Prendre garde aux vipères
- Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
- Tenir les chiens en laisse

INFORMATIONS

Comité Départemental du Tourisme

02 37 84 01 00

www.123randonnee.fr
infos@123randonnee.fr

Office de Tourisme de Nogent-le-Rotrou

02 37 29 68 86

contact@nogentle-rotrou-tourisme.fr
www.ville-nogent-le-rotrou.fr

AUTHON-DU-PERCHE
Parc naturel du Perche



Eure & Loir
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME





ACTUAL 2009
+33 (0)3 25 71 20 20
REPRODUCTION INTERDITE
SAUF AUTORISATION
www.actual.tm.fr
actual@actual.tm.fr

Départ : Place du Marché à Authon-du-Perche.

Se diriger vers le haut de la place à gauche, emprunter la rue du Sous-Lieutenant Germond. Au stop, tourner à gauche pour prendre la direction de la Z.A. de Fresneau. Passer la salle des sports.

0,8 km : Continuer tout droit par le petit chemin. Au bosquet, tourner à gauche et continuer par ce chemin jusqu'à la route.

1,4 km : Tourner à droite, passer au-dessus de l'autoroute, puis prendre en direction de la base de loisirs. Passer derrière le camping et descendre le chemin ombragé à gauche.

2,5 km : Remonter par le chemin à droite qui traverse le parking et monter à droite par la petite route. *Il est possible de faire le tour de l'étang de la Goguerie avant de continuer son chemin. Si des pêcheurs sont présents, passer directement.*

3 km : Au carrefour, tourner à droite sur la D 9, puis à gauche sur la D 5 en direction de Beaumont-les-Autels.

4 km : Descendre à gauche par le chemin de la Langotière. Le chemin communal est barré en deux endroits, les promeneurs peuvent passer sur le côté grâce aux aménagements prévus à leur attention.

5,5 km : Au bout du chemin, à la croix, descendre par la petite route à gauche. Au stop, tourner à droite, puis traverser prudemment la D 9 pour descendre vers la chapelle de Saint-Lubin-des-Cinq-Fonts. Continuer à descendre par cette petite route.

6,7 km : Tourner à gauche en direction des Moussardières. Laisser la ferme à droite, passer le puits et descendre le chemin de terre à droite.

11,7 km : Tourner à droite par la petite sente (le chemin principal continue en face).

12,3 km : Après avoir longé l'étang du Petit Houx, tourner à gauche. À la lisière du bois, descendre par le

13,6 km : Au croisement, tourner à gauche et monter la petite route. Traverser la D 137 et prendre en face la direction de la Cheminée.

14 km : Après le pont, tourner de suite à droite. Emprunter l'ancienne voie de chemin de fer, remonter par les marches pour rejoindre la route.

14,6 km : Tourner à gauche sur la D 137. Passer au-dessus de l'autoroute, emprunter la rue des Étilleux et contourner la Place des Marronniers. Traverser ensuite la place du Pont des Bordes pour prendre la rue Basse. Monter la rue de la Croix Blanche et rejoindre la place du Marché.

16,5 km : Arrivée.

chemin à droite.

13,6 km : Au croisement, tourner à gauche et monter la petite route. Traverser la D 137 et prendre en face la direction de la Cheminée.

14 km : Après le pont, tourner de suite à droite. Emprunter l'ancienne voie de chemin de fer, remonter par les marches pour rejoindre la route.

14,6 km : Tourner à gauche sur la D 137. Passer au-dessus de l'autoroute, emprunter la rue des Étilleux et contourner la Place des Marronniers. Traverser ensuite la place du Pont des Bordes pour prendre la rue Basse. Monter la rue de la Croix Blanche et rejoindre la place du Marché.

16,5 km : Arrivée.

